

Auch, le 26 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget Participatif Gersois : dernier week-end avant la clôture des votes

Après le dépôt des idées et la validation des projets par la Commission Consultative Citoyenne, le Budget Participatif Gersois #3 est entré dans la phase de la votation citoyenne.

Du 23 mars au 30 avril 2024 à minuit, les Gersoises et les Gersois sont invités à voter pour 3 de leurs projets préférés.

Au 26 avril, sont comptabilisés (numérique et papier) : 46 869 votes pour 15 623 votants

Répartition par canton :

Adour Gersoise: 1289 votes Grand Bas-Armagnac: 1027 votes

Armagnac-Ténarèze : 781 votes Baïse-Armagnac : 2036 votes
Lectoure-Lomagne : 2237 votes Fleurance-Lomagne : 976 votes

Fezensac : 4883 votes Gascogne-Auscitaine : 2120 votes

Gimone-Arrats : 3955 votes Auch-1 : 5965 votes

Auch-2 : 5395 votes Auch-3 : 2451 votes

Pardiac-Rivière-Basse: 2145 votes Mirande-Astarac: 4190 votes

Astarac-Gimone : 2860 votes Val de Save : 2884 votes

L'isle-Jourdain: 1675 votes

Comment voter ? Sur Internet https://budgetparticipatif.gers.fr/ ou dans les lieux physiques identifiés, tels que les marchés.